



# **S**wiss<sup>®</sup> Salary **DOCS**

## Update 5059.000

Date: 10.05.2022  
Pour plus d'informations: [docs.swissalary.ch](https://docs.swissalary.ch)



**S**wiss<sup>®</sup>  
Salary

# Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

**copyright 1998 - 2022 Swisssalary Ltd.**

Date de la modification: 10.05.2022

## Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)  
Bernstrasse 28  
CH-3322 Urtenen-Schönbühl  
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77  
support@swisssalary.ch  
swisssalary.ch

## Média social

Youtube  
Facebook  
Instagram  
LinkedIn  
Xing  
Twitter

## Certification

Swissdec

# Index

1	Update 5059.000 (xx.xx.2022)   User	
1.1	Update 5059.000   Introduction	7
1.2	Rapports	9
1.2.1	Rapport des Données de base salaires   AANP	9
1.2.2	Rapport Liste des départements   Code de département ajouté	9
1.2.3	Rapport Structure d'âge   Calcul ETP	9
1.2.4	Rapport Général   Tri par texte	9
1.2.5	Décompte annuel Fonds sociaux   Salaire annuel	9
1.2.6	Lettre d'accompagnement   Adresse dans l'enveloppe	9
1.2.7	Rapports   Affichage des noms de mandant	10
1.3	Swissdec 5.0	10
1.3.1	Swissdec 5.0   Transmission XML pour frontaliers	10
1.3.2	Paramètres Swissdec   Certificat SUA	10
1.3.3	Contacts SwissSalary   Nouveau tableau	10
1.4	Interfaces	10
1.4.1	Données de base salaires   Interface COFI	10
1.4.2	Données de base salaires   Statistique ESS	11
1.4.3	SmartPort   Webservice	11
1.4.4	SmartPort   Autorisation du responsable de département	11
1.4.5	Statistique   Hospital Statistique	12
1.4.6	Extension Interface SAP (Groupe de comptabilisation de produit de TVA)	12
1.4.7	SAP by Design   Dimensions	12
1.4.8	SAP Business by Design   Cartographie des Types d'heures	12
1.4.9	Interfaces COFI SAP   Provisions et dissolutions	12
1.4.10	Statistiques du personnel SOMED V2.7   Ajustement du rapport et page de requête	12
1.4.11	Interface ouverte   Numéro de sécurité sociale	12
1.5	KLE	13
1.5.1	KLE   Options de filtrage dans l'aperçu	13
1.5.2	KLE   Date de naissance	13
1.5.3	KLE   Réactivation d'incidents	13
1.5.4	KLE   Décompte des indemnités journalières	13
1.5.5	KLE   Déclaration de sinistre LAA	13
1.5.6	KLE   Date de démarrage pour les réintégrations	14
1.5.7	KLE   Déduction en cas de séjour hospitalier et décompte des indemnités journalières	14
1.5.8	KLE   Incapacité de travail	14

	1.5.9	KLE   Interface Direct avec SmartPort	14
	1.5.10	KLE   Type de document Direct	14
1.6		<b>Budget</b>	14
	1.6.1	Report 3065046   Terme via la fonction de recherche	14
	1.6.2	Report 3065046   Eléments de salaire avec transfert	15
	1.6.3	Budget   Champs Structure et Matrice	15
	1.6.4	Budget   Texte du groupe de comptabilisation	15
1.7		<b>Gestion</b>	15
	1.7.1	Données de base salaires   N° REE	15
	1.7.2	Données de base salaires   Validité des assurances	16
	1.7.3	Données de base salaires   ELM V5.0	16
	1.7.4	Droits d'absences   Calcul des congés	16
	1.7.5	Groupe décompte   Champs d'interface	16
	1.7.6	Groupe décompte   Photo sur le décompte salaire	16
	1.7.7	Lieu de travail   Leçons	17
	1.7.8	Département   Validité	17
	1.7.9	Groupe de travail   Comptabilisation des soldes lors de la configuration semaine ou jour	17
	1.7.10	Règlement administration fiscale   Règlement expatriés	17
	1.7.11	Groupe de mandants   Synchronisation globale	17
	1.7.12	Paramètres Swissdec   Remplacement	17
	1.7.13	Importation de dossier ZIP   Extension de fichier	18
	1.7.14	Tarifs d'imposition à la source   Ne pas importer les tarifs D, E, G et Q	18
1.8		<b>Traitement de salaires</b>	18
	1.8.1	EasyRapport Obtenir les postes   Tooltip	18
	1.8.2	Décompte salaire   Récupération d'heures du groupe de travail	18
	1.8.3	Factbox détails du traitement de salaire   Données complétées	18
	1.8.4	Traitement de salaire   Réinitialisation le blocage de l'annulation	19
	1.8.5	Comptabilisation de salaire   Traitement de salaire proposé	19
	1.8.6	Calcul des heures obligatoires   Paiement après le départ	19
1.9		<b>Modern Client</b>	19
	1.9.1	Paramètres utilisateur SwissSalary   Renommage	19
	1.9.2	Dossier du personnel   Insertion de documents	19
	1.9.3	Cloud Connector   Utilisateur	19
	1.9.4	Cloud Connector   Lignes de journal de saisie COFI dans un environnement sur site	20
	1.9.5	Déclaration de salaire depuis le Cloud   Attestation d'AVS	20
	1.9.6	Rapports Cloud   Lettre brèveet lettre d'accompagnement	20
	1.9.7	Utilisateur SwissSalary   Fiduciaires	20
	1.9.8	Fichier d'initialisation   Vérification du Tenant Registration	21
1.10		<b>Employé</b>	21

1.10.1	Fiche employé   TimeMachine	21
1.10.2	Fiche employé   Permis de séjour	21
1.10.3	Fiche employé   Suppression du N° RCE	21
1.10.4	Fiche employé   Incapacité de travail sans échelons	21
1.10.5	Fiche employé   Semi-familles	22
1.10.6	Fiche employé   Confidentiel Concubinage	22
1.10.7	Fiche employé   Statistique des Rapport de travail	22
1.10.8	Fiche employé   Statistique de Contrat de travail	22
1.10.9	Fiche employé   Statistique des Formations	23
1.10.10	Fiche employé   Statistique de Formation	23
1.10.11	Fiche employé   Statistique des périodes de travail	23
1.10.12	Fiche employé   Déduction de la participation privée pour le véhicule de société sur le certificat de salaire	23
1.10.13	Fiche employé   Règlement expatriés sur le certificat de salaire	23
1.10.14	Code d'enregistrement SwissSalary Direct   Suppression sur l'impression pour les employés	23
1.10.15	Factbox Personnel   Nouveau Infobox	24
1.10.16	Liste employé   Affichage de la valeur de dimension actuelle	24
1.10.17	Enfants employé   Calcul rétrospectif	24
1.10.18	Banque employé   Facture QR	24
1.10.19	Dimension employé   Dimension centre de coûts	24
1.10.20	Liste des traitements salaire de l'employé   Autorisation de séjour	24
1.10.21	Carrière professionnelle du personnel   Importation de données	25
1.10.22	Employé   Contrôle des assurances sociales	25
1.10.23	Employé   Désignation du département	25
1.10.24	Dossier du personnel   Fichiers d'exportation	25
1.10.25	Dossier du personnel   Modification de document	25
1.10.26	Fiche employé   Frontaliers italiens	26
1.10.27	Modèle Personnel   Type de période de travail	26
1.10.28	Personnel   Rapport Historique	26
1.11	<b>EasyRapport</b>	26
1.11.1	La longueur des champs dans EasyRapport SumRange passe de 30 à 100 caractères	26
1.11.2	EasyRapport   Crédit de congés au 1er janvier	26
1.11.3	EasyRapport   Min./Max. sur Group Title	26
1.11.4	EasyRapport   Types de rapport Dimensions fixes	27
1.11.5	Groupe EasyRapport   Champs supprimés	27
1.11.6	EasyRapport   Actualisation des horaires flexibles	27
1.12	<b>SwissSalary Direct</b>	27
1.12.1	SwissSalary Direct   Synchronisation des mandants verrouillés	27
1.12.2	Smart Port   Intégrer un rejet dans SwissSalary Direct	27
1.12.3	SwissSalary Direct   Envoi de document	28

---

1.13	SwissSalary NSP	28
1.13.1	NSP   Filtrage pour le décompte salaire	28
1.13.2	NSP Service du personnel   Changement de validité	28
1.13.3	NSP   Sexe dans EasyRapport	28
1.14	Informations techniques pour les partenaires et clients	28
1.14.1	Initialisation des mandants   Banque	28
1.14.2	Objets obsolètes   Centre de coûts LAA	29
1.14.3	Accès du responsable de département   Filtre sur le traitement de salaire par tête	29
1.14.4	Accès du responsable de département   Configuration de département incomplète	29
1.14.5	Démo de données de base   Tableaux intermandants	29
1.14.6	Démo de données de base   10 employé de démo avec photo	29
1.14.7	Démo de données de base   Logo sur le décompte salaire	30
1.14.8	Démo de données de base   Saisies dans le Budget SwS	30
1.14.9	Nouvelle autorisation   SWS-SETUP-LIGHT	30
2	Update 5059.000 (xx.xx.2022)   Systemadmin	
2.1	SwissSalary-Homepage   Téléchargement d'objets et applications	32
2.2	Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes	33
2.3	Droits d'accès et autorisations	35

---

# 1 Update 5059.000 (xx.xx.2022) | User

## 1.1 Update 5059.000 | Introduction

Chers clients SwissSalary,  
Chers partenaires SwissSalary,

Le temps est venu de vous présenter le manuel de l'Update 5058.000 du 05.05.2022. Il contient également les correctifs logiciels des versions 5058.00. Une fois cette mise à jour installée, vous détiendrez la toute dernière version de SwissSalary. Outre les nouveautés et améliorations très appréciables apportées à SwissSalary, nous avons également développé nos interfaces bidirectionnelles pour nos modules complémentaires disponibles SwissSalary Direct, SwissSalary EasyRapport, SwissSalary Budget et la solution SwissSalary Insights la plus récente.

Nous avons édité un aperçu des modifications essentielles dans notre bulletin d'informations et le magazine est consultable à tout moment sur notre site Web [swissalary.ch](http://swissalary.ch).

### REMARQUES IMPORTANTES

#### Condition de base prérequis

Avant de démarrer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version SwissSalary 5058.000 ou une version plus récente est installée. Si des modifications propres à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets par défaut SwissSalary par votre partenaire Dynamics 365, vous devez impérativement contacter votre partenaire Dynamics 365 avant d'installer les objets.

**Assurez-vous de toujours travailler avec la version la plus récente. Nous prenons en charge la version la plus récente et la version SwissSalary directement antérieure.**

#### Mise à jour complète avec tous les objets disponibles

Les mises à jour principales sont publiées aux alentours d'avril-mai et d'octobre-novembre, à l'instar du cycle de parution de Microsoft Dynamics 365 Business Central. Chaque version doit être chargée chronologiquement. Aucune version de mise à jour ne doit être ignorée (sauf les correctifs). À chaque nouvelle version, Client devra être redémarré afin d'exécuter le processus d'actualisation de mise à jour. La version actuelle s'affiche sous 'Organisation'.

#### SwissSalary 365 | Microsoft Dynamics 365 Business Central | Cloud Microsoft SaaS

L'application SwissSalary 365 continue à faire partie intégrante de la version actuelle de Microsoft Dynamics 365 Business Central ainsi que de la toute dernière version de SwissSalary. L'actualisation de l'application s'effectue en quelques clics, directement par le centre d'administration (voir notre tutoriel). La vidéo s'affiche aussi directement dans le centre de rôles, dans les vidéos de produit, à partir de l'édition 5057.000.

#### SwissSalary onPrem | Dynamics 365 Business Central

La mise à jour SwissSalary 5059.000 est disponible pour les versions **Business Central** suivantes (sur site/ dans un nuage privé):

- o **Nouveau** : Version 19 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2021 Wave 2
- o Version 18 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2021 Wave 1
- o Version 17 (AL) de Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 2
- o Version 14 (C/AL) de Dynamics 365 Business Central Spring' 19
- o Version 13 (C/AL) de Dynamics 365 Business Central Fall' 18

---

Les versions 'AL' de Dynamics 365 Business Central relèvent du nouveau concept de cycle de vie de Microsoft. Nous prenons en charge la version la plus récente et sa version précédente. À la prochaine publication 5060.000 en automne 2022, il s'agira donc des versions suivantes:

- o **Nouveau:** Dynamics 365 Business Central 2022 Wave 2 - Version 21 (Octobre 2022)
- o Dynamics 365 Business Central 2022 Wave 1 - Version 20 (Avril 2022)

La version 17 (AL) 'Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 2' n'est plus prise en charge depuis la mise à jour 5058.000!

**Veillez actualiser votre solution dès que possible pour passer à la version 20 de Business Central 2022 Wave 1**

#### **SwissSalary onPrem | Dynamics NAV**

La mise à jour SwissSalary 5059.000 est disponible pour les versions **Dynamics NAV** (sur site/dans un nuage privé):

- o Dynamics NAV 2018
- o Dynamics NAV 2017
  
- o Dynamics NAV 2016\*
- o Dynamics NAV 2015\*
- o Dynamics NAV 2013 R2\*
- o Dynamics NAV 2013\*

**\*Veillez noter que les versions Dynamics NAV 2013, 2013 R2, 2015 et 2016 ne seront vraisemblablement plus prises en charge à partir de la mise à jour SwissSalary 5059.000. Prévoyez dès aujourd'hui avec votre partenaire Dynamics 365 de passer à la toute nouvelle version de Business Central (sur site / dans un nuage privé) ou dans le nuage Microsoft SaaS.**

#### **Clients SwissSalary BAU**

Les clients utilisant la solution SwissSalary BAU reçoivent cette mise à jour exclusivement pour la version 14 (C/AL) de 'Dynamics 365 Business Central Spring' 19. Les versions antérieures ne sont plus prises en charge.

#### **Tarifs l'impôt à la source, CP, base de données des banques et rôles d'autorisation par défaut de SwissSalary**

Veillez rester à jour en permanence. SwissSalary publie régulièrement les tarifs et données fixes actualisés dans SwissSalary Store. Actualisez ces données d'un clic via Organisation. Vous pouvez également actualiser les tarifs de l'IS uniquement pour un canton.

#### **Centre de rôles**

Centre de rôles SwissSalary | RTC Clients à partir de Dynamics NAV 2013 jusqu'à la version 14 (C/AL) de Business Central Spring' 19

SwissSalary offre un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de RTC Clients. D'importantes informations à ce sujet sont contenues dans le manuel d'administration du système.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu perfectionner pour vous les fonctionnalités.

#### **L'équipe SwissSalary**



---

## **1.2 Rapports**

### **1.2.1 Rapport des Données de base salaires | AANP**

Task #11141 | 5059.000

Dans le rapport Données de base salaires, l'indication Employeur AANP a été ajoutée.

### **1.2.2 Rapport Liste des départements | Code de département ajouté**

Task #11073 | 5059.000

Le code de département a été ajouté afin qu'il puisse être pris en compte au cours des exportations vers Excel par exemple.

### **1.2.3 Rapport Structure d'âge | Calcul ETP**

Task #11316 | 5059.000

Pour le rapport Structure d'âge, les valeurs sont maintenant extraites de la liste des traitements de salaire (SwS Payroll Head) et non plus de la liste d'employé (Employee List).

Les valeurs historicisées sont prises en compte en vue de rendre les statistiques plus pertinentes.

### **1.2.4 Rapport Général | Tri par texte**

Task #11230 | 5059.000

La liste des rapports est désormais classée par nom (colonne Texte). Ce tri reste sauvegardé pour la prochaine consultation.

### **1.2.5 Décompte annuel Fonds sociaux | Salaire annuel**

Task #11053 | 5058.001

Dans la version SwissSalary 5058.000, le décompte annuel des fonds sociaux présentait les valeurs salariales mensuelles au lieu de celles du salaire annuel. Cela a été rectifié.

### **1.2.6 Lettre d'accompagnement | Adresse dans l'enveloppe**

Task #10768 | 5059.000

La mise en page de la lettre brève a été remaniée de manière à pouvoir être utilisée aussi bien avec ou sans image (logo).

Pour la version imprimée du rapport, il est important de s'assurer que l'adresse s'insère parfaitement dans la fenêtre de l'enveloppe. Pour cela il est capital que la lettre brève soit en format PDF ou qu'elle soit imprimée, car l'"aperçu" ne correspond pas au résultat final à l'impression.

---

## 1.2.7 Rapports | Affichage des noms de mandant

Task #10455 | 5059.000

La valeur indiquée sur les rapports est issue du tableau Informations sur l'entreprise (Company Information). Les noms s'affichent maintenant aussi dans le journal de comptabilité COFI et sur les autres rapports.

## 1.3 Swissdec 5.0

### 1.3.1 Swissdec 5.0 | Transmission XML pour frontaliers

Task #10143 | 5059.000

Pour transmettre par ELM vers la version Swissdec 5.0 par défaut, des données supplémentaires de la part des frontaliers italiens sont requises. Des champs ont donc été créés à cette fin sur la fiche employé. Le schéma a donc été complété en conséquence et cette modification de la transmission vers Swissdec 5.0 permet de prendre en compte les données saisies pour la transmission.

### 1.3.2 Paramètres Swissdec | Certificat SUA

Task #11076 | 5059.000

Via "recherche", vous trouverez la marche à suivre pour configurer Swissdec. L'action "Obtenir un certificat SUA" qui se trouvait dans le groupe "Général" a été déplacée vers "SUA". Le champ "Interlocuteur" a été déplacé de l'onglet "Paramètres Swissdec" vers l'onglet "SUA". Dans l'onglet SUA, le champ "Code du contrat SUA" a été ajouté.

### 1.3.3 Contacts SwissSalary | Nouveau tableau

Task #11310 | 5059.000

Un nouveau tableau - "Contacts SwissSalary" - a été créé avec cette tâche et toutes les références apparaissant dans le tableau Contact de Microsoft par défaut ont été remaniées.

Les tableaux de relations apparaissent maintenant sur le tableau Contact de SwissSalary.

Grâce à cette tâche, nous ne dépendons plus de Microsoft et pourrons donc créer à l'avenir d'autres champs de contact sans difficulté.

Les anciennes données de contact seront automatiquement incorporées dans le nouveau tableau Contact de SwissSalary par le processus de mise à jour.

## 1.4 Interfaces

### 1.4.1 Données de base salaires | Interface COFI

Task #11143 | 5059.000

Les termes employés dans les données de base salaires ont été révisés et les anciennes désignations concernant les interfaces COFI ont été remaniées:

Anciennes:

Dynamics NAV

Nouvelles:

Dynamics 365 BC / NAV

Dynamics 365 (AX)

Dynamics 365 Finance / AX

La désignation concernant la configuration de domaine a également été révisée:

Ancienne:

Nouvelle:

Configuration SAP

SAP Business byDesign

## 1.4.2 Données de base salaires | Statistique ESS

Task #10014 | 5059.000

Dans les données de base salaires, dans l'onglet "Général", nous avons renommé l'intitulé "Enquête sur la structure des salaires (ESS)" et les deux champs "Accord salarial ESS" et "ELM ESS".

Ancien intitulé:

Nouvel intitulé:

Enquête sur la structure des salaires (ESS)

Statistique (Déclaration)

champ Accord salarial ESS

Accord salarial

champ ELM ESS

Statistique ELM

## 1.4.3 SmartPort | Webservice

Task #9759 | 5059.000

Les principaux systèmes de RH peuvent maintenant délivrer des données à SmartPort via un service Web, afin d'être contrôlées et inscrites dans SwissSalary ([Link SmartPort](#)).

Une unité de code a été créée à cet effet dans les services Web:

- ID de l'objet: 3049361
- Nom de l'objet: SwS SmartPort Api
- Nom du service: SwSSmartPort
- disponible comme ODataV4 Unbound Action

Versions < BC 17

- Pour ces versions, on utilise toujours la technologie SOAP.
- Le service Web n'est pas publié automatiquement.
- Une saisie doit être créée dans les "services Web".

## 1.4.4 SmartPort | Autorisation du responsable de département

Task #11081 | 5058.001

2 nouveaux champs de flux ont été créés pour les tableaux Smartport Change et Smartport Posted Change (groupe décompte et département).

En plus des nouveaux champs, il est maintenant possible de consulter depuis les différentes pages les données SmartPort afin de les filtrer correctement.

Grâce à ces modifications, le responsable de département peut visualiser dans Smartport uniquement les modifications concernant les collaborateurs attribués.

---

### **1.4.5 Statistique | Hospital Statistique**

Task #11312 | 5059.000

Les statistiques hospitalières ont été étendues à un groupe de statistiques qui permet d'exclure certains collaborateurs de ces statistiques. (ex. VR).

### **1.4.6 Extension Interface SAP (Groupe de comptabilisation de produit de TVA)**

Task #11112 | 5058.001

Un nouveau champ a été incorporé à la page de configuration SAP, appelé "Exportation de la TVA". Quand ce champ est activé, le groupe de comptabilisation de produit TVA est extrait du compte COFI, puis inclus dans le fichier.

### **1.4.7 SAP by Design | Dimensions**

Task #11202 | 5059.000

Lorsque le champ "Synchroniser les dimensions des collaborateurs" est désactivé dans la configuration de l'interface SAP, les dimensions ne s'inscrivent pas dans SwissSalary.

### **1.4.8 SAP Business by Design | Cartographie des Types d'heures**

Task #11302 | 5059.000

Dans la configuration "Cartographie des types d'heures SAP", les types de période qui ne doivent pas être envoyés à SwissSalary peuvent maintenant être ignorés.

Lors de la comptabilisation des salaires, un fichier s'inscrira dans les fichiers.

### **1.4.9 Interfaces COFI SAP | Provisions et dissolutions**

Task #11157 | 5059.000

Avec l'interface SAP (Excel), il est maintenant possible de créer des provisions et une dissolution des provisions. La dissolution de provision est incluse dans un fichier séparé.

### **1.4.10 Statistiques du personnel SOMED V2.7 | Ajustement du rapport et page de requête**

Task #11255 | 5059.000

Nous avons remanié l'interface SOMED (Statistique des institutions médico-sociales de l'OFS) par souci de conformité avec la version demandée 2.7 la plus récente.

### **1.4.11 Interface ouverte | Numéro de sécurité sociale**

Task #10971 | 5059.000

---

Avec l'interface ouverte, il est désormais possible de procéder à l'importation des données dans un journal à l'aide du numéro de sécurité sociale à la place du numéro employé. Pour ce faire, lorsque vous configurez l'interface ouverte, sélectionnez Sécurité sociale dans le champ Numéro 1.

Si plusieurs collaborateurs possèdent le même numéro de sécurité sociale, SwissSalary vous le signale automatiquement après l'importation, en indiquant le nombre exact de collaborateurs trouvés.

Les autres configurations de l'interface ouverte ne changent pas. L'interface ouverte est disponible uniquement avec la licence PLUS.

## **1.5 KLE**

### **1.5.1 KLE | Options de filtrage dans l'aperçu**

Task #10570 | 5059.000

Les options de filtrage ont été élargies. Les options suivantes sont proposées dans l'aperçu KLE:

- Fonction
- Département
- Groupe décompte
- Lieu de travail
- Groupe de travail

### **1.5.2 KLE | Date de naissance**

Task #11139 | 5059.000

La date de naissance a été ajoutée aux Détails de l'incident KLE.

### **1.5.3 KLE | Réactivation d'incidents**

Task #10881 | 5058.001

Les incidents clôturés sont déplacés vers les incidents "fermés" avec le statut 'Communication stoppée'. Quand un incident est réactivé par l'assureur, il repasse sur "déclaré" et peut ensuite être remodifié.

### **1.5.4 KLE | Décompte des indemnités journalières**

Task #11011 | 5059.000

Une colonne supplémentaire (Catégorie de produit) contenant les abréviations des indemnités journalières a été insérée au décompte des indemnités journalières.

### **1.5.5 KLE | Déclaration de sinistre LAA**

Task #11079 | 5059.000

Le numéro employé a été ajouté sur la déclaration de sinistre. Le texte de saisie qui sert à décrire la situation est imprimé en entier et n'est plus sectionné.

Les informations salariales peuvent aisément être affichées ou masquées.

---

## **1.5.6 KLE | Date de démarrage pour les réintégrations**

Task #11241 | 5059.000

Une date de (re)démarrage erronée était extraite pour le calcul du salaire des collaborateurs réengagés au cours des 12 mois qui ont suivi leur départ. Ce problème a été résolu.

## **1.5.7 KLE | Déduction en cas de séjour hospitalier et décompte des indemnités journalières**

Task #11101 | 5059.000

Le montant de la déduction en cas de séjour hospitalier peut être reporté sur un genre de salaire séparé pour les prestations d'indemnités journalières avec déduction en cas de séjour hospitalier. Le journal Type d'importation doit pour cela être configuré sur QUOTIDIEN.

## **1.5.8 KLE | Incapacité de travail**

Task #11399 | 5059.000

Un nouveau champ de texte destiné aux descriptions internes a été introduit dans la section KLE, ainsi qu'un nouveau récapitulatif pour l'incapacité de travail sur la liste des cas KLE et la fiche des cas KLE.

## **1.5.9 KLE | Interface Direct avec SmartPort**

Task #10882 | 5059.000

La personne accidentée peut désormais saisir elle-même un sinistre via l'accès SwissSalary Direct et synchroniser sa déclaration dans SwissSalary via SmartPort. La saisie est possible comme à l'accoutumée dans SwissSalary Direct, via un smartphone, une tablette ou encore sur un ordinateur, à condition cependant de posséder une assurance-accident auprès de la SUVA. La déclaration peut être modifiée ultérieurement en tant que cas KLE dans SwissSalary, puis être transmise à l'assureur.

Un grand pas de plus vers un traitement des déclarations d'accident entièrement numérique et sans papier vient ainsi d'être réalisé.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le manuel SwissSalary Direct.

## **1.5.10 KLE | Type de document Direct**

Task #11351 | 5059.000

Les types de fichier suivants peuvent être synchronisés depuis KLE vers SwissSalary Direct: png, jpg, jpeg et pdf. Ils sont incontournables pour travailler avec Modern Client (navigateur).

## **1.6 Budget**

### **1.6.1 Report 3065046 | Terme via la fonction de recherche**

Task #11173 | 5059.000

---

Dans la mise à jour 5058.001, la fonction "Importer le salaire / Augmentation de salaire" a été renommée en "Augmentation de salaire - budget". Comme l'ancienne dénomination existait encore dans le menu Suite, la fonction ne pouvait être trouvée qu'en saisissant l'ancienne terminologie "Importer le salaire / Augmentation de salaire". Nous avons rectifié ce point.

## **1.6.2 Report 3065046 | Eléments de salaire avec transfert**

Task #11119 | 5058.001

Le champ "Filtre des éléments de salaire" est maintenant disponible pour traiter "Importer le salaire/Augmentation de salaire". Dans ce champ, vous pouvez saisir les genres de salaire qui doivent être transférés dans le budget en plus du salaire. Vous pouvez saisir le filtre habituel dans ce champ (par ex. 4700|4701|4702 ou 4700..4702). Quand le traitement démarre, les montants des éléments salaire sont reportés dans le budget depuis SwissSalary. Les champs "Valable à partir du" et "Valable jusqu'au" des éléments salaire seront pris en compte. La configuration "Calcul arrivée/départ" du genre de salaire sera également prise en compte. Remarque: Dans la colonne, l'option "modifiable" doit être cochée pour la ligne dans laquelle le ou les genre(s) de salaire concerné(s) est saisi, dans le champ "Filtre des genres de salaire".

## **1.6.3 Budget | Champs Structure et Matrice**

Task #11397 | 5059.000

Des champs supplémentaires ont été ajoutés pour les évaluations, sur la page Structure budgétaire et Matrice budgétaire.

Les nouveaux champs ajoutés ne sont pas visibles par défaut. L'utilisateur doit d'abord exécuter la commande d'affichage.

## **1.6.4 Budget | Texte du groupe de comptabilisation**

Task #11323 | 5059.000

La description du groupe de comptabilisation ne s'affiche pas correctement sur les vacances dans SwissSalary Budget. Ce problème a été résolu.

## **1.7 Gestion**

### **1.7.1 Données de base salaires | N° REE**

Task #11064 | 5059.000

Le no REE a changé à la version Swissdec 5.0 et peut désormais aussi contenir des valeurs alphanumériques. De plus, la longueur a été étendue à 9 caractères.

Il est donc maintenant possible d'enregistrer ce nouveau numéro dans SwissSalary, dans le tableau Lieu de travail.

La version 4 d'ELM doit d'abord être mise à niveau vers la version 5 dans la configuration Swissdec. Un chiffre a été ajouté à la fin du numéro REE: il s'agit d'un chiffre de vérification.

---

## 1.7.2 Données de base salaires | Validité des assurances

Task #11319 | 5059.000

Dans les contrats d'assurance (Données de base salaires), on trouve maintenant le champ "Valable à partir du". Cette date est requise pour la mise en œuvre de Swissdec 5.0. Nous vous fournissons plus amples détails sur la fonctionnalité de ce champ dans l'une des prochaines mises à jour SwissSalary.

## 1.7.3 Données de base salaires | ELM V5.0

Task #11026 | 5059.000

Les deux tests concernant les transmissions de données salariales via ELM (Ping et interopérabilité) ont été adaptés à la version Swissdec 5.0 la plus récente. Il est important que Web API soit activé. Vous pouvez ajouter et activer ce champ comme InfoRegistre dans les Données de base salaires. Vous pouvez procéder au passage de la version 4.0 à la version 5.0 dans les paramètres Swissdec. De plus amples informations à ce sujet sont fournies en détail dans d'autres sections.

## 1.7.4 Droits d'absences | Calcul des congés

Task #10476 | 5059.000

Si un mois autre que janvier figure dans les Droits d'absences, sous Droits au mois de calcul, ce mois vaut comme point de départ pour le crédit de congé. Cette fonctionnalité est notamment requise pour les apprentis pour lesquels l'année d'engagement commence en août et s'achève au mois de juillet de l'année suivante.

## 1.7.5 Groupe décompte | Champs d'interface

Task #11135 | 5059.000

Les champs Interfaces financières ont été supprimés des Données de base salaires, puis copiés dans le tableau de Groupe décompte.

Pendant le processus de mise à jour, les données sont automatiquement copiées dans le tableau de Groupe décompte (même contenu pour tous les groupes décompte)

L'utilisateur peut maintenant enregistrer une autre interface financière ou un autre numéro d'entreprise par Groupe décompte.

Le champ Numéro d'entreprise dans les Données de base salaires est désormais utilisé pour d'autres interfaces si besoin est. (ex.: UKA et PEKA)

## 1.7.6 Groupe décompte | Photo sur le décompte salaire

Task #11134 | 5059.000

Le logo d'entreprise qui apparaît entre autres sur le décompte salaire est désormais enregistré dans les groupes décompte et non plus dans les Données de base salaires. Au cas où un logo serait déjà enregistré, il sera incorporé dans tous les groupes décompte au cours du processus de mise à jour.



---

### **1.7.7 Lieu de travail | Leçons**

Task #11346 | 5059.000

Sur le lieu de travail, dans le champ Heures de travail hebdomadaires, une valeur décimale peut être saisie dans Leçons.

### **1.7.8 Département | Validité**

Task #11075 | 5059.000

Le champ Valable à partir du et Valable jusqu'au peut maintenant être affiché. On peut ainsi voir si le département est toujours actif ou non.

### **1.7.9 Groupe de travail | Comptabilisation des soldes lors de la configuration semaine ou jour**

Task #11155 | 5058.001

Depuis la mise à jour 5058, en les paramétrant sur jour ou sur semaine, les heures obligatoires du mois étaient comparées aux heures effectives du jour ou de la semaine lors du calcul de la comptabilisation des soldes. Cela engendrait des calculs d'heures négatives erronés. Le problème a été corrigé.

### **1.7.10 Règlement administration fiscale | Règlement expatriés**

Task #11349 | 5059.000

Un règlement expatriés autorisé peut être complété dans la sélection. L'attribution aux collaborateurs se fait via la fiche employé.

L'option Règlement expatriés parachève l'onglet Certificat de salaire sur la fiche employé. Quand un règlement expatriés est autorisé par le canton correspondant, il peut être affecté aux collaborateurs. Le règlement concernant les expatriés figure sur le certificat de salaire, sous la section 15.

### **1.7.11 Groupe de mandants | Synchronisation globale**

Task #11315 | 5059.000

Le champ Groupe de genres de salaire dans la section Paramètres, dans les Données de base salaires, a été remplacé par le champ Groupe de mandants, qui se trouve également dans la section Paramètres, dans les données de base salaires. Lorsqu'un groupe de mandants est sélectionné, les genres de salaire sont automatiquement ajustés dans le mandant pour tous les autres clients faisant partie du même groupe de mandants.

### **1.7.12 Paramètres Swissdec | Remplacement**

Task #11311 | 5059.000

Le champ "Remplacement" se trouvait auparavant dans l'onglet "Paramètres KLE" (Données de base salaires, Paramètres Swissdec). Nous avons déplacé ce champ vers l'onglet "Paramètres Swissdec", car il n'est pas seulement requis pour les paramétrages KLE, mais aussi parfois pour les paramétrages ELM.

---

Extrait des directives Swissdec concernant la représentation:

Le délégué (représentation) est un tiers mandaté par l'entreprise (fiduciaire, courtier ou équivalent), qui transmet la notification d'événement pour le compte de l'entreprise par un système certifié par Swissdec et qui, selon l'ordre et en concertation avec l'entreprise, exerce le rôle d'interlocuteur pour toutes les questions en rapport avec les intérêts y afférents.

### **1.7.13 Importation de dossier ZIP | Extension de fichier**

Task #11288 | 5059.000

Pour l'importation de dossiers ZIP, en plus de l'extension de fichier .pdf, l'extension .PDF (en lettres capitales) est désormais également acceptée. Ex. : numéro de personnel\_extension.PDF (1234\_fichedupersonnel.PDF)

### **1.7.14 Tarifs d'imposition à la source | Ne pas importer les tarifs D, E, G et Q**

Task #11332 | 5059.000

Les tarifs D, E, G et Q étaient jusqu'ici importés au cours de l'importation des tarifs de IS. Ces tarifs ne doivent jamais être utilisés dans SwissSalary. Ils sont requis auprès des caisses de compensation (pour le canton de GE par ex., quand les allocations pour enfant sont directement payées aux employés). Comme il était d'usage d'importer le tarif auparavant, les tarifs D, E, G et Q figuraient sur la banque de données du personnel comme options de sélection, lorsqu'aucun canton de IS n'était saisi.

Ces tarifs ne seront désormais plus importés dans le tableau de IS et ne seront plus non plus proposés comme options dans la banque de données du personnel, dès que les anciens tarifs auront été supprimés.

## **1.8 Traitement de salaires**

### **1.8.1 EasyRapport Obtenir les postes | Tooltip**

Task #11284 | 5059.000

Pour la fonction Recueillir les postes EasyRapport, un Tooltip a été enregistrée pour "uniquement les postes authentifiés":

Elle indique que seules les comptabilisations autorisées sont transmises dans le journal. Les comptabilisations non authentifiées restent en permanence dans le journal d'importation.

### **1.8.2 Décompte salaire | Récupération d'heures du groupe de travail**

Task #11262 | 5059.000

Quand des limites hebdomadaires ou mensuelles devaient être prises en compte dans la Récupération d'heures du groupe de travail, trop d'heures hebdomadaires étaient comptabilisées. Une correction a été effectuée.

### **1.8.3 Factbox détails du traitement de salaire | Données complétées**

Task #11012 | 5059.000

Les données Comptabilisé par et Comptabilisé le s'affichent maintenant dans le récapitulatif.

---

## **1.8.4 Traitement de salaire | Réinitialisation le blocage de l'annulation**

Task #9873 | 5059.000

Dans les traitements de salaire, le verrouillage d'extourne peut désormais être réinitialisé via Actions. Le verrouillage d'extourne d'un traitement de salaire peut ainsi être levé à condition qu'un fichier ISO ait déjà été généré et que le traitement de salaire n'ait pas encore été comptabilisé. Le message connexe doit être confirmé.

## **1.8.5 Comptabilisation de salaire | Traitement de salaire proposé**

Task #10907 | 5059.000

Le traitement de salaire figurant en tête de liste était systématiquement choisi pour la comptabilisation ou l'extourne de salaire, et non celui qui était sélectionné. Nous avons rectifié.

## **1.8.6 Calcul des heures obligatoires | Paiement après le départ**

Task #11362 | 5059.000

Pour les paiements différés après rupture du contrat de travail, le calendrier de travail servait de référence pour le décompte 'Début de la période Jour 1'. En conséquence, des heures obligatoires ainsi que des heures négatives étaient comptabilisées pour le collaborateur.

Cela été corrigé. Le calendrier de travail n'intervient plus dans l'établissement des paiements différés après un départ.

## **1.9 Modern Client**

### **1.9.1 Paramètres utilisateur SwissSalary | Renommage**

Task #11295 | 5059.000

La dénomination du tableau utilisateur SwissSalary a été changée et il s'appelle maintenant "Paramètres utilisateur SwissSalary". Une recherche peut être effectuée avec la nouvelle désignation.

### **1.9.2 Dossier du personnel | Insertion de documents**

Task #11326 | 5059.000

Des documents peuvent être transférés à l'aide d'un glisser et déplacer directement vers le dossier Personnel, dans SwissSalary 365 (Cloud). Ouvrez le dossier approprié, choisissez le type de document, cliquez en haut sur "Importer", puis à l'aide de la souris, faites glisser le document sur le bouton dans le dossier. L'indication "Copier +" apparaît, placez-y le document. Il sera automatiquement transféré dans le dossier sans avoir à recourir à une sauvegarde intermédiaire. Vous pouvez exécuter cette opération depuis Outlook ou Explorer.

### **1.9.3 Cloud Connector | Utilisateur**

Task #10747 | 5059.000

---

Une mise à jour de plusieurs versions SwissSalary a récemment été mise à disposition dans l'édition 5059.000. Les versions que nous prenons en charge sont disponibles sur notre site Web ou indiquées dans le chapitre du manuel correspondant.

Avec Cloud Connector, on peut utiliser SwissSalary dans le nuage tout en continuant à exécuter la comptabilité financière dans la version Navision existante. Grâce à Cloud Connector, les valeurs COFI sont transférées dans la comptabilité financière et peuvent y être comptabilisées sans avoir à être saisies manuellement.

Un utilisateur est créé spécialement pour l'utilisation de Cloud Connector (Essential User). Lors de la comptabilisation des salaires, les valeurs requises pour la comptabilisation sont transmises dans le journal de saisie COFI à l'aide du Cloud.

L'option Cloud Connector a été créée dans la configuration du champ Comptabilisation COFI, dans Données de base salaires. Cette option est également disponible pour la comptabilisation de projet et de COAN.

#### **1.9.4 Cloud Connector | Lignes de journal de saisie COFI dans un environnement sur site**

Task #11104 | 5059.000

Cloud Connector permet de transférer des lignes de journal de saisie COFI dans un environnement sur site pendant la comptabilisation du traitement de salaire. Si les lignes de journal de saisie COFI du traitement de salaire précédent n'ont pas encore été comptabilisées définitivement, la comptabilisation du traitement de salaire dans le Cloud s'interrompt et un message d'erreur s'affiche. Les lignes de journal doivent être d'abord comptabilisées dans la comptabilité financière avant de pouvoir comptabiliser le traitement de salaire dans le cloud.

#### **1.9.5 Déclaration de salaire depuis le Cloud | Attestation d'AVS**

Task #11070 | 5059.000

Grâce à la déclaration de salaire EMA, les collaborateurs nouvellement inscrits à la caisse de compensation peuvent maintenant être déclarés. L'attestation d'assurance peut ensuite être préparée directement dans SwissSalary.

Dans le Cloud, l'affichage de l'attestation était présenté différemment. L'attestation d'assurance a été optimisée et peut maintenant être créée de manière à pouvoir être délivrée aux collaborateurs.

#### **1.9.6 Rapports Cloud | Lettre brève et lettre d'accompagnement**

Task #11057 | 5059.000

L'affichage de la localité et de la date a été amélioré sur la lettre brève et sur la lettre d'accompagnement. La localité est maintenant renseignée devant la date.

#### **1.9.7 Utilisateur SwissSalary | Fiduciaires**

Task #11145 | 5059.000

Pour les fiduciaires qui comptent de nombreux mandants, un aménagement spécifique a été développé pour permettre à l'utilisateur d'effectuer des saisies pour tous les clients. Cet ajustement spécifique peut être activé sur demande pour tous les clients Cloud afin que l'utilisateur n'ait qu'une seule saisie à effectuer. Le groupe décompte est automatiquement placé sur "vide". Les saisies déjà existantes ne sont pas ajustées, mais aucune entrée n'est supprimée.

---

## 1.9.8 Fichier d'initialisation | Vérification du Tenant Registration

Task #11200 | 5059.000

Dans la version SaaS de SwissSalary 365, on vérifie désormais si le Tenant Registration a été achevé. Si ce n'est pas le cas et que l'utilisateur essaie quand même de stocker le fichier d'initialisation du système, l'utilisateur recevra un message d'erreur. Avec SwissSalary 365 Clients, il n'est pas nécessaire d'enregistrer le fichier d'initialisation. La sauvegarde est effectuée automatiquement lors de la configuration.

Les messages d'erreur sont les suivants:

- Le Tenant Registration n'est pas encore achevé.
- L'initialisation du système ne peut être exécutée.

## 1.10 Employé

### 1.10.1 Fiche employé | TimeMachine

Task #9576 | 5059.000

La conception de TimeMachine a été entièrement revue. Quand une saisie est effectuée, on voit maintenant sur quels autres champs elle se répercute.

Si on saisit par exemple le nouveau lieu de résidence d'un collaborateur assujetti à la IS, tous les champs qui sont automatiquement modifiés par la saisie seront renseignés.

Les valeurs traitées sont représentées dans la Factbox TimeMachine History, que vous pouvez afficher directement en haut à droite dans TimeMachine. Activez cette Factbox en cliquant sur le symbole i et les valeurs s'affichent. Comme auparavant, vous pouvez choisir d'afficher l'historique complet ou seulement les modifications.

### 1.10.2 Fiche employé | Permis de séjour

Task #11299 | 5059.000

Task #11331 | 5059.000

Les options de sélection pour les permis de séjour ont été adaptées aux directives Swissdec 5.0. Dans la procédure de notification, on fait maintenant la distinction entre 90 et 120 jours. Il existe l'option "Autre". La dénomination complète UE/AELE a été abandonnée.

### 1.10.3 Fiche employé | Suppression du N° RCE

Task #11260 | 5059.000

Le champ "N° RCE" se trouvait dans l'onglet "Emploi", sur la fiche employé. Le numéro RCE a été remplacé par le N° SYMIC.

Depuis l'introduction du livret pour étrangers, ce numéro ne sert plus à rien. Le champ a donc été masqué.

### 1.10.4 Fiche employé | Incapacité de travail sans échelons

Task #11003 | 5059.000

---

Le système de rentes linéaire de l'AI des a été introduit le 1er janvier 2022. Le degré d'invalidité est maintenant échelonné au pourcentage près. Ce changement vaut autant pour les pensions d'invalidité de l'AVS et de l'AI que pour l'assurance des caisses de retraite obligatoire.

### **1.10.5 Fiche employé | Semi-familles**

Task #9933 | 5059.000

Des renseignements concernant la famille monoparentale sont requis sur la fiche employé pour transmettre la déclaration de l'IS correctement.

Si Oui est sélectionné dans l'onglet Privé pour Concubinage, cette sélection sera renseignée dans le champ Semi-familles.

### **1.10.6 Fiche employé | Confidentiel Concubinage**

Task #9935 | 5059.000

La sélection "inconnu" a été remplacée par "Non" pour le concubinage, en raison des directives de Swissdec 5.0.

### **1.10.7 Fiche employé | Statistique des Rapport de travail**

Task #11338 | 5059.000

Le champ "Rapports de travail" sur la banque de données du personnel, onglet "Statistiques", a été étendu aux options "Gestion publique" et "Personnel loué".

#### **Extrait des directives Swissdec concernant le personnel loué:**

La désignation permet d'identifier clairement le personnel dont les services sont loués. Cette information est requise uniquement auprès des entreprises qui louent du personnel (agences de travail temporaire). On distingue ainsi le personnel loué du personnel interne des agences de travail temporaire. Les personnes louées par les agences intérimaires doivent être déclarées par ces dernières et non pas par les entreprises dans lesquelles elles exercent leur travail (entreprises qui demandent les prestations de service).

#### **Extrait des directives Swissdec concernant l'administration publique:**

Désignation qui permet d'identifier clairement le personnel permanent auprès des administrations publiques. Elle est requise uniquement auprès des administrations publiques (communes, villes, districts, cantons, fédération, ...) et auprès des églises. Le personnel permanent se différencie ainsi des nombreux clients (examineurs, interprètes etc.) et agences qui ne font pas partie du personnel permanent.

La sélection "temporairement" est toujours disponible et peut être utilisée pour exclure des matricules d'une transmission.

### **1.10.8 Fiche employé | Statistique de Contrat de travail**

Task #11348 | 5059.000

Cette tâche répond à une demande concernant le paiement du salaire sans occurrence depuis Swissdec 5.0. Sous la rubrique "Statistiques" de la fiche du personnel, dans le champ "Contrat de travail", une option supplémentaire a été intégrée --> "Conseil d'administration"

---

### **1.10.9 Fiche employé | Statistique des Formations**

Task #10015 | 5059.000

Sur la fiche du personnel, onglet "Statistiques", nous avons étendu le champ "Formation" à deux sélections.

- Formation professionnelle supérieure Master
- Formation professionnelle supérieure Bachelor

### **1.10.10 Fiche employé | Statistique de Formation**

Task #11056 | 5059.000

La traduction correspondant à université a été corrigée.

### **1.10.11 Fiche employé | Statistique des périodes de travail**

Task #11320 | 5059.000

Sur la fiche employé, il existe maintenant, dans l'onglet "Statistiques", le champ "Type de temps de travail". Ce champ est utilisé pour les déclarations de statistiques par ELM. Il faut déterminer dans ce champ si les rapports de travail conclus avec la personne sont réguliers ou irréguliers.

### **1.10.12 Fiche employé | Déduction de la participation privée pour le véhicule de société sur le certificat de salaire**

Task #11110 | 5059.000

Depuis le mois de janvier 2022, le calcul de l'utilisation privée du véhicule de société s'effectue sur une base de 0,9 % et non plus de 0,8 %. Nous avons supprimé la valeur en pourcentage sur la fiche employé, dans l'onglet Certificat de salaire.

Le texte apparaissant sur le certificat de salaire n'a pas encore été modifié afin que les certificats de salaire de 2021 puissent être achevés. Le texte du certificat de salaire est "0,8 % minimum", mais c'est le taux plus élevé qui est utilisé.

### **1.10.13 Fiche employé | Règlement expatriés sur le certificat de salaire**

Task #11350 | 5059.000

L'option Règlement expatriés a été ajoutée à l'onglet Certificat de salaire, sur la fiche employé. Quand un règlement expatriés est autorisé par un canton, il peut être attribué aux collaborateurs appropriés. Le règlement expatriés figure sous la section 15 du certificat de salaire.

### **1.10.14 Code d'enregistrement SwissSalary Direct | Suppression sur l'impression pour les employés**

Task #10238 | 5059.000

Il est maintenant possible de laisser le champ "Envoi électronique" "vide" pour un collaborateur, afin que le code QR et le texte du code d'enregistrement ne soient plus imprimés sur le décompte salaire.

Pour vérifier, consultez l'état du tableau "Tableau de traitement de salaire par tête", qui indique comment le traitement de salaire a été calculé.

---

### **1.10.15 Factbox Personnel | Nouveau Infobox**

Task #11055 | 5059.000

Les nouveaux encadrés concernant les parents, les adresses alternatives et le superviseur peuvent désormais être affichés sur la liste employé et sur la fiche employé.

### **1.10.16 Liste employé | Affichage de la valeur de dimension actuelle**

Task #1604 | 5059.000

Dans la liste employé, on peut afficher l'information Dimension employé. Jusqu'ici cependant, les plus anciens ensembles de données de la dimension du personnel s'affichaient sans tenir compte d'une éventuelle validité enregistrée.

La validité de la dimension employé est maintenant prise en compte et la validité de la valeur en cours s'affiche.

### **1.10.17 Enfants employé | Calcul rétrospectif**

Task #11032 | 5059.000

La fonction du calcul automatisé rétroactif des allocations familiales a été introduite dans la mise à jour 5058.000. Mais elle calculait également les traitements de salaire supplémentaires pour les allocations pour enfant. Cette erreur a été corrigée.

### **1.10.18 Banque employé | Facture QR**

Task #10948 | 5059.000

La facture QR est obligatoire en Suisse depuis octobre 2022. Le QR IBAN est principalement utilisé par l'Office des poursuites. Grâce à l'instauration de cette nouvelle tâche, on peut maintenant sélectionner le type de paiement Facture QR dans Fiche - Banque employé, et saisir le QR IBAN ainsi que la référence QR. Sur l'ordre de virement, les informations de paiement et le QR IBAN s'affichent avec la mention "QR IBAN".

### **1.10.19 Dimension employé | Dimension centre de coûts**

Task #11061 | 5059.000

La dimension enregistrée dans la comptabilité financière n'était plus proposée dans la Dimension du personnel. Ce problème a été résolu et la dimension requise s'affiche maintenant par défaut.

### **1.10.20 Liste des traitements salaire de l'employé | Autorisation de séjour**

Task #11237 | 5059.000

Les options de sélection concernant les autorisations de séjour sur la liste des traitements de salaire sont maintenant identiques à celles de la fiche employé.



---

### **1.10.21 Carrière professionnelle du personnel | Importation de données**

Task #10973 | 5059.000

Dans Carrière professionnelle, vous pouvez maintenant directement importer un ou des champ(s) de données (activités, évaluations etc.) via l'importation Excel.

Comment faut-il procéder?

- Sous Employé/Associé/Ressources humaines/Carrière professionnelle/Rapports --> Carrière professionnelle depuis Excel
- Dans le champ 'Fichier d'importation Excel', sélectionnez le fichier Excel sauvegardé. Le système vérifie le fichier Excel et renseigne automatiquement le champ De la ligne/Jusqu'à la ligne avec le nombre de lignes que le système a réussi à lire depuis Excel.
- Reliez les colonnes désirées au fichier Excel concerné sous Configuration de colonnes (lettre de la colonne).
- Importez les données dans Carrière professionnelle en confirmant par OK.

Options:

Déroulement par intervalle / Déroulement par quantité (veuillez consulter à ce sujet le paragraphe sous "Lignes du journal depuis Excel" ou "Eléments de salaire depuis Excel")

### **1.10.22 Employé | Contrôle des assurances sociales**

Task #10309 | 5059.000

Quand un grand nombre d'assurances sociales différentes coexistent, un message d'erreur est généré dans l'affichage de la matrice. Une fonction a donc été intégrée afin que cet affichage se présente sans accroc quand on a un nombre élevé d'assurances.

### **1.10.23 Employé | Désignation du département**

Task #9530 | 5059.000

Dans l'affichage du Personnel, seul le code correspondant au département pouvait être affiché.

La désignation du département figure maintenant dans une colonne, dans l'affichage du Personnel et peut être sélectionnée sur le rapport Liste employé comme champ de sélection.

Aucune traduction n'est disponible car il s'agit d'un sous-tableau. Les désignations sont toujours extraites du tableau.

### **1.10.24 Dossier du personnel | Fichiers d'exportation**

Task #11354 | 5059.000

Plusieurs documents peuvent être marqués et exportés ensemble.

### **1.10.25 Dossier du personnel | Modification de document**

Task #11313 | 5059.000

Lorsque des lettres standards étaient modifiées plusieurs fois dans le dossier Personnel, une erreur survenait. Nous avons corrigé ce point.

---

## 1.10.26 Fiche employé | Frontaliers italiens

Task #10142 | 5059.000

Suite aux directives relatives à l'impôt à la source de 2021, les champs obligatoires ci-dessous ont été ajoutés pour les frontaliers italiens.

Quand on sélectionne les tarifs de IS R, S,T, U et F, l'invite de commande suivante apparaît maintenant pour renseigner les champs:

- Lieu de naissance
- Numéro d'identification fiscale du pays d'origine
- Obtention d'une autorisation de séjour dans le champ Date d'entrée

## 1.10.27 Modèle Personnel | Type de période de travail

Task #11321 | 5059.000

Afin de saisir de nouveaux collaborateurs dans les modèles, le champ "Type de période de travail" a été créé. "Régulier" correspond à la valeur à saisir par défaut.

## 1.10.28 Personnel | Rapport Historique

Task #11014 | 5059.000

Seules les modifications effectuées sur la fiche employé figuraient dans le rapport Historique. Les saisies récentes n'y apparaissaient pas. Elles sont désormais incluses dans l'historique.

## 1.11 EasyRapport

### 1.11.1 La longueur des champs dans EasyRapport SumRange passe de 30 à 100 caractères

Task #11168 | 5058.001

Pour le type de rapport "Déduction des pauses", il est possible de regrouper automatiquement tous les types de rapport journalier dans un filtre, puis de les transférer à EasyRapport. On utilise pour cela le champ SumRange dans EasyRapport. Le transfert vers le champ SumRange (qui peut désormais contenir 100 caractères et non plus 30) est possible dès lors que le type de rapport Déduction des pauses est disponible.

### 1.11.2 EasyRapport | Crédit de congés au 1er janvier

Task #11271 | 5059.000

Le crédit de congé issu des droits d'absences de chaque collaborateur apparaît tous les 1er janvier dans SwissSalary EasyRapport. SwissSalary prend maintenant en compte les dates de sortie déjà fixées à partir de cette date et réduit le crédit de congé affiché au prorata.

### 1.11.3 EasyRapport | Min./Max. sur Group Title

Task #9654 | 5059.000

---

Un plafond peut maintenant être saisi sur Group Titles. Si sur la ligne 'Absences', un maximum de 6 heures est saisi, pas plus de 6 heures maximum ne peuvent être saisies pour l'ensemble des absences. Il n'est pas possible d'établir un minimum sur un Group Title. La colonne est cependant visible dans la configuration des groupes EasyRapport, car celle-ci peut continuer à être utilisée dans les Group Lines.

#### **1.11.4 EasyRapport | Types de rapport Dimensions fixes**

Task #9805 | 5059.000

Dans les groupes EasyRapport, les colonnes 'Débiter le C. de coûts', 'Débiter l'objet de coûts', 'Tâches du projet' ou 'No de projet' peuvent maintenant être affichées. Sur une ligne de groupe, une dimension peut ainsi être directement attribuée au type de rapport 'ligne' et uniquement à ce type de rapport.

#### **1.11.5 Groupe EasyRapport | Champs supprimés**

Task #10800 | 5059.000

Dans le tableau SwS EasyRapport Group, les champs suivants ne sont plus disponibles:

- Champ E-mail (50)
- Champ Groupe de gestionnaires (30)

#### **1.11.6 EasyRapport | Actualisation des horaires flexibles**

Task #11103 | 5059.000

Ce champ de sélection sert à intégrer les heures supplémentaires et les heures à récupérer aux heures supplémentaires ou aux heures à la fiche dans EasyRapport. La sélection a pour but d'incorporer toutes les heures supplémentaires et à récupérer soit dans les heures supplémentaires, soit dans les heures à la carte. La véritable conversion est effectuée seulement après l'importation dans SwissSalary.

### **1.12 SwissSalary Direct**

#### **1.12.1 SwissSalary Direct | Synchronisation des mandants verrouillés**

Task #11029 | 5059.000

Quand un mandant est en mode de maintenance dans SwissSalary Direct, les collaborateurs ne peuvent plus se connecter. Dorénavant, un mandant en mode de maintenance ne peut plus être synchronisé avec SwissSalary. Si une synchronisation est lancée, un message d'erreur indiquant que le mode de maintenance est activé s'affiche.

Vous pouvez définir le mode de maintenance avec l'accès administrateur dans SwissSalary Direct, dans la configuration du mandant. Aucune configuration n'est requise dans SwissSalary.

#### **1.12.2 Smart Port | Intégrer un rejet dans SwissSalary Direct**

Task #11068 | 5059.000

Quand des collaborateurs procèdent à des changements d'adresse ou d'informations bancaires dans SwissSalary Direct, ceux-ci sont intégrés en tant que modification SmartPort dans Business Central. Dans

---

SwissSalary, la modification peut maintenant être acceptée ou rejetée. Si la modification est rejetée, l'ancien état de l'adresse/la banque est retransmis à SwissSalary Direct et indiqué au collaborateur.

### **1.12.3 SwissSalary Direct | Envoi de document**

Task #11167 | 5059.000

La durée pendant laquelle l'accès à SwissSalary Direct continue d'être garanti est fixée pour les collaborateurs qui ont quitté l'entreprise.

Cette prolongation de délai est contrôlée via la fonctionnalité Envoyer le document et le document n'est pas délivré aux collaborateurs qui n'ont plus d'accès en raison de leur départ.

Il existe d'autres tâches pour étendre cette vérification également au transfert des certificats de salaire.

## **1.13 SwissSalary NSP**

### **1.13.1 NSP | Filtrage pour le décompte salaire**

Task #11028 | 5059.000

Quand un double filtrage est défini sur le groupe décompte pour effectuer le décompte salaire, il arrive que des collaborateurs ayant quitté l'entreprise soient pris en compte. Cette erreur a été corrigée.

### **1.13.2 NSP Service du personnel | Changement de validité**

Task #11117 | 5059.000

Le montant de l'acompte est maintenant correctement calculé et payé en cas de changement de validité.

### **1.13.3 NSP | Sexe dans EasyRapport**

Task #10624 | 5059.000

Par le champ "Envoyer les données supplémentaires aux collaborateurs" dans la configuration EasyRapport, "m" apparaissait par défaut dans EasyRapport, dans la section "Collaborateur", dans la colonne Sexe, indépendamment de la configuration de la fiche employé. Ce champ a été supprimé pour corriger cette erreur. Dans EasyRapport, dans la section "Collaborateur", le sexe sélectionné s'affiche désormais sur la fiche employé.

## **1.14 Informations techniques pour les partenaires et clients**

### **1.14.1 Initialisation des mandants | Banque**

Task #11328 | 5059.000

Quand les informations d'entreprise étaient saisies lors de l'ouverture d'un nouveau mandant à l'aide de l'assistant, un message d'erreur apparaissait lors de la saisie des informations bancaires, lorsque le nom de l'entreprise contenait plus de 30 caractères. Cette erreur a été corrigée.

---

### **1.14.2 Objets obsolètes | Centre de coûts LAA**

Task #11306 | 5059.000

Le tableau "SwS UVG Cost Centre" (Centre de coûts LAA SwS) et la page "SwS UVG Cost Centre" existent mais ne sont jamais utilisés nulle part.

Ils ont donc été vidés et supprimés avec la présente mise à jour.

### **1.14.3 Accès du responsable de département | Filtre sur le traitement de salaire par tête**

Task #11060 | 5058.001

Il arrivait qu'un responsable de département ayant accès à SwissSalary fasse disparaître le filtre du tableau. On a remédié à ce défaut: l'utilisateur ne peut désormais plus supprimer le filtre.

La page "SwS Payroll Head" ne montre aucune valeur au responsable, les postes de salaire des collaborateurs attribués doivent être consultés via "Genres de salaire" --> "Postes de salaire".

### **1.14.4 Accès du responsable de département | Configuration de département incomplète**

Task #11054 | 5059.000

Dans SwissSalary, un accès aux données des collaborateurs peut être accordé aux personnes responsables d'un département qui font partie du département concerné. Des configurations doivent en outre être effectuées dans Utilisateurs SwissSalary et auprès des superviseurs du département. Même quand cette configuration était mise en place dans les utilisateurs SwissSalary, aucun département n'était attribué au superviseur, qui ne pouvait donc malheureusement pas visualiser toute la base de données du personnel. Nous avons résolu le problème. Désormais, aucune donnée de la banque du personnel n'est visible si la configuration n'a pas préalablement été effectuée auprès des superviseurs du département.

### **1.14.5 Démo de données de base | Tableaux intermandants**

Task #11059 | 5058.001

La fonction "Générer une démo de données de base" doit être exécutée seulement dans une base de données test ou un sandbox. Si cette fonction est exécutée dans une base de données productive, certains paramètres de tableaux intermandants (fonctions ou types de période) risquent d'être modifiés.

Un tableau présentant plusieurs mandants comme le tableau "Genres de salaire" n'est pas totalement supprimé, mais entièrement recréé.

Seul dans le fichier SysInit en revanche, des types d'heures définis sont ajoutés ou modifiés.

Les nouveaux types d'heures qui ont été saisis par l'utilisateur demeurent.

### **1.14.6 Démo de données de base | 10 employé de démo avec photo**

Task #11165 | 5059.000

Cette tâche concerne les clients SwissSalary onPrem (sur site) ainsi que nos clients Cloud SaaS SwissSalary 365 (pour le moment, il n'existe pas de prise en charge pour SwissSalary BAU ni pour SwissSalary NSP).

Via Organisation, des données fixes de démonstration peuvent être créées. Cette fonctionnalité est avant tout destinée à nos partenaires afin de fournir le plus rapidement possible un environnement de démonstration.

**IMPORTANT:**

Cette fonction ne peut être exécutée que si aucune donnée de configuration n'est disponible dans les autres modules. Lorsque cette fonction est exécutée, toutes les configurations SwissSalary existantes et une partie des paramétrages dans les autres modules (comptabilité financière, projets etc.) sont supprimés au préalable. C'est pourquoi SwissSalary vérifie si des données de configuration existent déjà.

Si c'est le cas, un message d'erreur s'affiche et le traitement s'interrompt. De cette manière, nous nous assurons que la fonctionnalité n'est pas exécutée par inadvertance dans un 'mauvais client'. S'il existe des développements spécifiques à des clients qui accèdent à des objets SwissSalary par défaut, ces fonctions individuelles ne sont pas prises en considération.

Jusqu'à présent, aucune photo n'accompagnait les collaborateurs de démonstration automatiquement générés. Des photos de collaborateur ont maintenant été créées.

### **1.14.7 Démo de données de base | Logo sur le décompte salaire**

Task #11317 | 5059.000

Cette tâche concerne les clients SwissSalary onPrem ainsi que nos clients cloud SaaS SwissSalary 365 (il n'existe actuellement pas de prise en charge pour SwissSalary BAU ni pour SwissSalary NSP).

Des données fixes de démonstration peuvent être créées via "Organisation". Cette fonctionnalité est avant tout pensée pour nos partenaires, afin de leur fournir un environnement de démonstration aussi rapidement que possible.

**IMPORTANT :**

Cette fonction peut être exécutée seulement si aucune donnée de configuration n'est disponible dans les autres modules. Quand cette fonction est exécutée, tous les paramétrages SwissSalary existants et une partie des paramétrages dans les autres modules (comptabilité financière, projets etc.) sont préalablement supprimés. C'est pourquoi SwissSalary vérifie si des données de configuration existent déjà.

Si c'est le cas, un message d'erreur apparaît et le traitement s'interrompt. De cette manière, nous nous assurons que la fonctionnalité n'est pas exécutée par mégarde dans un 'mauvais mandant'. S'il existe des développements spécifiques à des clients qui ont accès à des objets SwissSalary par défaut, ces fonctions individuelles ne sont pas prises en compte.

Les données de démonstration peuvent être générées en saisissant un nouveau mandant et un logo s'affiche maintenant sur le décompte salaire.

### **1.14.8 Démo de données de base | Saisies dans le Budget SwS**

Task #11150 | 5059.000

Les lignes de structure budgétaire sont générées via la fonction "Générer une démo de données de base". Auparavant, les dimensions des lignes de structure budgétaire n'étaient pas créées. Elles sont désormais aussi générées. Nous attirons à nouveau votre attention sur le fait qu'à la base, cette fonction doit être exécutée seulement par les partenaires.

### **1.14.9 Nouvelle autorisation | SWS-SETUP-LIGHT**

Task #11227 | 5059.000

---

Il peut arriver qu'un utilisateur effectue toutes les configurations (Données de base salaires, Groupe décompte etc.) dans SwissSalary, alors que certains utilisateurs SwissSalary ne sont pas autorisés à procéder à des modifications. Il se peut que ces utilisateurs aient accès uniquement à certains Groupes décompte. Avec la mise à jour SwissSalary 5059.000, un nouvel ensemble d'autorisations SWS-SETUP-LIGHT a été délivré. Dans cet ensemble d'autorisations 1:1, les mêmes droits d'accès existent que pour l'ensemble d'autorisations SWS-SETUP. Une seule exception: dans SWS-SETUP-LIGHT, aucune autorisation directe n'est disponible sur le tableau "User SwissSalary" (3009102).

---

## 2 Update 5059.000 (xx.xx.2022) | Systemadmin

### 2.1 SwissSalary-Homepage | Téléchargement d'objets et applications

**Je travaille dans le Cloud SaaS de Microsoft Dynamics 365 Business Central (en ligne). Dois-je aussi télécharger et installer les objets sur le site ?**

Non.

Sur notre site Web, vous trouverez uniquement les objets et applications pour les versions installées (sur site). Vous pouvez actualiser vos applications directement à l'intérieur de la solution SaaS [actualiser](#).

Nous vérifions les adaptations spécifiques aux clients (ce qu'on appelle les PTE : extensions spécifiques au client) en permanence et avant chaque mise à jour. Elles devraient donc être disponibles comme d'habitude sans aucune action supplémentaire de votre part une fois la mise à jour exécutée. Vous ne devez pas les actualiser.

---

**Comment accédez-vous à la zone client de SwissSalary (exclusivement pour les clients et partenaires SwissSalary onPrem)?**

Via <https://swissalary.ch> vous arrivez sur notre site. Cliquez en haut à droite sur Connexion.

Connectez-vous à l'aide des informations de connexion spécifiques à votre entreprise (adresse e-mail). Sélectionnez ensuite la mise à jour NAV (Clients SwissSalary BC/NAV) ou la mise à jour CONSTRUCTION (clients SwissSalary BAU).

Les dernières mises à jour et correctifs à télécharger vous y sont proposés. (SwissSalary onPrem).

---

**Quels autres documents pouvez-vous télécharger ?**

Outre la dernière mise à jour, les correctifs logiciels les plus récents (s'ils sont disponibles) sont téléchargés et installés dans SwissSalary. Vous restez ainsi au fait des dernières nouveautés concernant les objets (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et d'autres informations sur SwissSalary sont actualisées et complétées en permanence, puis publiées via <https://docs.swissalary.ch>.

---

**Comment télécharger un fichier depuis Internet ?**

Cliquez sur l'icône correspondante et le téléchargement démarre aussitôt (vous trouverez ensuite le fichier sous "Téléchargements"):

---

**Serai-je informé des nouveautés SwissSalary ?**

Nous communiquons à travers divers canaux, comme Yammer (SwissSalary Partner Network), le bulletin d'informations, le site Web et via Actualités, dans le centre de rôles.

---



## **Avez-vous des questions concernant notre site Web ou le téléchargement ?**

Veillez contacter votre partenaire Dynamics 365, envoyez-nous un message électronique à l'adresse [support@swissalary.ch](mailto:support@swissalary.ch) ou appelez notre assistance téléphonique au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

## **2.2 Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes**

**Ces éclaircissements valent uniquement pour les clients qui ont installé les versions (sur site).**

1. Téléchargez les objets conformément aux descriptions du chapitre précédent.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swissalary.ch>.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swissalary.ch>.

Assurez-vous que la version de mise à jour B5057.000 (CONSTRUCTION) / N5057.000 (BC/NAV) ou la version la plus récente est installée. Veuillez vérifier la version détenue dans SwissSalary sous RTC Client, puis sous Centre de rôles -> Organisation.

Veuillez vérifier auprès de votre partenaire Dynamics 365 si les ajustements spécifiques au client ont été réalisés. Ils pourraient être perdus si la mise à jour n'a pas été sauvegardée au préalable.

SI UNE VERSION ANTÉRIEURE À B5057.000 / N5057.000 EST INSTALLÉE, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET INFORMEZ-EN VOTRE PARTENAIRE OU CONTACTEZ-NOUS !

ASTUCE :

Nous vous recommandons de sauvegarder vos données avant de procéder à la mise à jour. Cette précaution n'est généralement pas absolument nécessaire, mais peut s'avérer utile pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier d'objet / de l'application avec WinZip.

3. Ouvrez Dynamics 365 Business Central / Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12, allez dans Object Designer (Extras -> Object Designer).

Vous voyez maintenant tous les objets qui sont disponibles dans votre base de données BC/NAV.

4. Allez dans Fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez enregistré le fichier FOB/de l'application. Le système tente maintenant de charger le fichier.

6. Une information apparaît ensuite sur l'écran. Confirmez IMPÉRATIVEMENT en cliquant sur OK ou sur Non.

REMARQUE:

Ouvrez TOUJOURS la feuille de calcul d'importation !

7. La feuille d'importation s'ouvre.

REMARQUE IMPORTANTE:

Cliquez ici IMPÉRATIVEMENT sur REPLACE ALL ! Cliquez ensuite sur OK et le processus de chargement démarrera !

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), le message suivant apparaît également (veuillez confirmer en sélectionnant "Force") :

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement requise ; veuillez à toujours confirmer ce message en cliquant sur OUI :

8. Les objets sont maintenant dans votre base de données. Une fois l'installation effectuée, le message final suivant s'affiche:

#### REMARQUES IMPORTANTES:

Après les avoir chargés, nous recommandons de compiler les objets SwissSalary (F11). Veuillez définir un filtre (7) sur **SwS\*** dans la liste de la version (F7) et assurez-vous que "**All**" est sélectionné à gauche. Nous attirons votre attention sur le fait que le service BC/NAV doit si possible être redémarré. Généralement, cette opération ne peut être exécutée que par l'administrateur disposant des autorisations adéquates (à lancer uniquement pendant les périodes creuses, quand aucun utilisateur n'est plus connecté).

#### IMPORTANT:

Dans l'environnement sur site, nous n'offrons AUCUNE prise en charge pour l'importation des applications. Adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365 concernant l'installation de votre version BC 17 ou 18.

#### 9. Processus de mise à jour

Après avoir chargé les objets avec succès, revenez au menu principal, dans le Centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique Personnel (fiche du personnel). Le système procède automatiquement à l'actualisation de la mise à jour. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de la mise à jour doit impérativement être exécutée par un collaborateur détenant des droits d'administrateur. Faute de quoi, la mise à jour ne pourra être actualisée. Vous recevrez un message indiquant que le processus a bien été effectué dès que c'est terminé.

Vous trouverez un historique des mises à jour sous Centre de rôles -> Organisation, dans lequel toutes les versions de mise à jour correctement chargées sont recueillies.

Le processus d'actualisation des mises à jour doit impérativement être lancé après chaque mise à jour / correctif.

---

Dans le tableau Excel, vous pouvez voir les objets qui viennent d'être créés ou qui ont été modifiés. Vous trouverez ces objets et ceux qui se trouvent dans la zone d'accès restreint Partenaire sur notre site Web.

Explications concernant les types :

- 1 = Table
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite

8 = Page

9 = Query

Si vous avez besoin d'éclaircissements, adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365 ou contactez notre assistance.

## 2.3 Droits d'accès et autorisations

Description des rôles d'autorisation:

ID de groupe	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	Uniquement les rôles d'utilisateur qui doivent être attribués à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les clients (contrôle de licence, combien de décomptes salaire ont déjà été effectués dans l'ensemble de la base de données au moment T. <i>Le gestionnaire de salaire ne peut évidemment pas voir les données des clients dont l'accès est limité.</i>
SWS-CONS / SWS INVOICING (SwissSalary CONSTRUCTION uniquement)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour travailler dans le module ARGE. Grâce à ce rôle d'autorisation, les accès complets sont attribués sur les postes ARGE et sur les journaux de comptabilisation ARGE. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui peuvent seulement utiliser ARGE dans la comptabilité salariale.
SWS-EE-EDIT	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est généralement attribué au gestionnaire de salaire qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilité salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer, insérer des données dans SwissSalary, mais ne peut cependant pas changer les données salariales de base.
SWS-EE READ	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, à l'exception que les données peuvent uniquement être visualisées, mais pas modifiées ( <i>droits de lecture uniquement</i> ).
SWS-HR EDIT	SwissSalary - HR Edit Employee	Module complémentaire PIS (Système d'information du personnel). Avec ce rôle, les données peuvent être modifiées, supprimées ou insérées dans PIS.
SWS-HR READ	SwissSalary - HR Read Employee	Module complémentaire PIS (Système d'information du personnel). Droits de lecture uniquement.
SWS-HR SETUP	SwissSalary - HR Setup	Module complémentaire PIS (Système d'information du personnel). Avec ce rôle, on peut procéder à des installations dans PIS. Administrateur de salaire RH classique.
SWS-POST (SwissSalary NAV uniquement)	SwissSalary - Posting	Conformément aux directives SOX, le gestionnaire de salaire n'est pas autorisé à 'comptabiliser le salaire'. Ce rôle d'autorisation peut être attribué à un collaborateur dans la COFI qui est exclusivement en charge de la comptabilisation des salaires.

		<b>IMPORTANT:</b> Ce collaborateur doit bien sûr être déverrouillé dans SwissSalary sous <i>Installation -&gt; Installation -&gt; Utilisateur</i> ou dans la version RTC sous <i>Gestion SwissSalary -&gt; Utilisateur</i> .
<i>SWS-SETUP</i>	SwissSalary - Setup	Rôle d'autorisation classique pour l'administrateur de salaire
<i>SWS-SETUP-LIGHT</i>	SwissSalary - Setup Light	même autorisation que SWS-SETUP, avec la restriction qu'aucune modification ne peut être apportée au Utilisateur SwissSalary
<i>SWS-ST EDIT</i>	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complets pour traiter les types de salaire. Avec ce rôle, on peut créer, modifier et supprimer des types de salaire.
<i>SWS-BUDGET-EDIT</i>	SwissSalary Budget - Edit	Ce rôle est utilisé pour créer des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
<i>SWS-BUDGET-READ</i>	SwissSalary Budget - Read	Ce rôle est utilisé pour lire des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
<i>SWS-BUDGET-SETUP</i>	SwissSalary Budget - Setup	Ce rôle est utilisé pour procéder à des installations dans le module budgétaire SwissSalary. Rôle d'autorisation classique pour les administrateurs de salaire.
<i>SWS-KLE EDIT</i>	SwissSalary KLE - Edit	Avec ce rôle, les cas KLE peuvent être modifiés. Lorsque ce rôle est attribué, le rôle SWS-EE-EDIT ou SWS-EE-READ doit aussi être attribué.

Les rôles d'autorisation modifiés doivent être ajustés dans SwissSalary après chaque mise à jour et pré-mise à jour (*nouveaux accès aux tableaux etc.*)

**NOTE IMPORTANTE:**

- Si vous avez procédé à des ajustements individuels dans les rôles d'autorisation "SWS\*" par défaut, n'oubliez pas que ceux-ci seront écrasés par le chargement automatique des rôles "par défaut".
- Ajoutez impérativement ces nouveaux tableaux aux rôles d'autorisation appropriés avant de redéverrouiller le système pour les utilisateurs !

Le processus de chargement des rôles par défaut peut être démarré via *Centre de rôles-> Organisation*. Vous pouvez installer d'un clic "toutes les mises à jour de la boutique".

Pour les rôles spécifiques aux clients, sélectionnez pour le fichier ZIP le chemin d'accès approprié dans l'onglet *Options* et pour *Direction*, sélectionnez *Importer*. Cliquez ensuite sur *OK*, les rôles utilisateur par défaut seront ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez effectué des modifications dans nos rôles d'utilisateur par défaut ou souhaitez réaliser des modifications manuelles, allez dans *Extras -> Sécurité -> Rôles*. Cliquez sur le rôle approprié et ajoutez les nouveaux tableaux sous *Rôles -> Droits d'accès*. Vous trouverez cette installation dans RTC Client sous *Départements -> Gestion -> Gestion des TI -> Généralités -> Ensemble des autorisations*. Si vous avez des questions concernant ces installations, veuillez contacter le partenaire en charge.

Les tableaux suivants viennent d'être créés et doivent être ajoutés aux rôles correspondants (*au cas où ils seraient déjà utilisés et pour les entreprises qui ne travaillent pas avec les autorisations par défaut*):

<b>Version de la mise à jour</b>	<b>Table No.</b>	<b>Solution</b>	<b>Nom de la table</b>
5059.000	3049164	All	SwS Company Group
5059.000	3049215	All	SwS Contact

### **Centre de rôles SwissSalary**

Chaque module BC/NAV a son propre centre de rôles. SwissSalary a développé la Page 3009252 SwS Payroll Role Center à cet effet. Au niveau des salaires, nous vous recommandons de travailler avec ce centre de rôles. Vous pouvez en outre importer le centre de rôles (le fichier XML se trouve avec les objets de mise à jour).